**Pôle Santé Vallée de Joux.**

En date du 24 novembre dernier, lors de l’assemblée générale extraordinaire des eHnv, les délégués des communes présentes ont accepté quasiment à l’unanimité (66 oui et 1 abstention) le transfert de la parcelle N°1636 comprenant le bâtiment de l’Hôpital ainsi que la parcelle N° 3113. C’est ce 5 décembre courant, également lors d’une l’assemblée générale du Pôle Santé Vallée de Joux, que les délégués ont accepté « la transmission» de ces 2 passerelles des eHnv au PSVJ. Ce dernier peut grâce et avec l’aboutissement de ces transferts, poursuivre ses missions et développer ses futurs projets de manière plus sereine.

**Source du Croset au Boucher**.

Vous avez accepté en date du 25 avril le préavis N°8/2022 relatif à la réfection de la zone de captage de la source du Croset au Boucher. Les travaux débutés à la mi-octobre pour une durée d’un mois. Les travaux se sont bien passés, le maitre d’œuvre a mis en ouvrage les drains et les argiles étanches. Il a également capté les sources venant de 3 zones distinctes sur 2 fouilles opposées ( de 30 mètres à gauche et 22 mètres à droite du mur limitrophe. Le résultat est très prometteur, le débit régulier et 4 départs distribueront l’eau aux alpages concernés. Nous adresserons tout prochainement les factures acquittées pour l’obtention des améliorations foncières (subventions fédérales et cantonales).

**Le Bucley**.

Cédric Rochat et son fromager ont obtenu une magnifique note de l’interprofessionnelle du Gruyère d’alpage AOP. Avec un 19,5 sur 20 après une première année d’exploitation, nous pouvons être fier de compter après la Duchatte, un 2ème chalet faisant la renommée de notre Commune pour la qualité de sa production de fromages d’alpage.

Le Bucley est également cité par le Parc Jura Vaudois pour sa participation active dans le projet « *Alpages sentinelles* ». En effet, 3 alpages du territoire du parc sont et seront observés durant 10 années sur les ressources fourragères, les pratiques de l’exploitant et les données climatiques.

Comment : Par la pose de 4 placettes faisant office de réseau d’observation du suivi des herbages et des rencontre régulières avec l’amodiataire.

L’objectif étant de mieux connaitre les évolutions en cours afin d’accompagner les exploitants et les propriétaires dans la gestion de leurs alpages face aux défis à venir.

 **Le Parc Jura Vaudois.**

La Commune de L’Abbaye ainsi que celles du Lieu, du Chenit et de Vaulion participent à un projet régional en faveur du rougequeue à front blanc.

Habitant traditionnellement dans les quartiers présentant une faible densité d’habitation, on le trouve à la Vallée de Joux d’avril à octobre. Cet oiseau fait partie des espèces menacées et pour lesquels des mesures de conservation simples et pragmatiques sont ciblées

Ces mesures sont les suivantes :

* Pose de nichoirs,
* Adaptation du mode de gestion des
* espaces verts (prairies fleuries),
* Plantations d’arbres fruitiers, de bosquets,
* Action de sensibilisation et de promotion,
* Lutte contre les plantes exotiques,
* Renoncer aux produits phytosanitaires.

Un inventaire a été effectué et un catalogue de mesures adopté par la Municipalité.

Nous nous tenons à votre disposition pour

tout complément.

 **Place de jeux de Vers Chez Grosjean aux Bioux.**

Une manufacture horlogère de La Vallée de Joux s’est approchée de la Municipalité dans le cadre du projet intitulé « Action régionale autour du Lac ».

Concrètement, il s’agit d’une participation financière pour la création d’espaces pour les pique-niques et de faire fabriquer les éléments par les collectivités locales ou autres entreprises de la vallée de Joux.

La Municipalité a répondu et présenté un projet pour la réalisation d’un espace pique-nique avec 4 tables et bancs en chêne massif ainsi que 3 grills orientables.

L’implantation de ces objets se fera fin mai 2023 sur la parcelle N° 232, propriété de la Commune, située au bord du lac, à proximité du camping à La Ferme. Cette parcelle étant déjà équipée de toilettes publiques et d’un point d’eau, permettra aux promeneurs, également aux collaborateurs des entreprise régionales de profiter de ces infrastructures. Les élèves des écoles qui privilégient les promenades autour du lac de Joux seront également de potentiels utilisateurs.

D’autre part et afin de renforcer l’attrait de cet espace de pique-nique, un projet d’implantation d’un abri couvert vous sera présenté d’ici la fin de l’année.